



**Appel d'inscriptions**  
**70<sup>e</sup> FESTIVAL DE CANNES**  
du 17 au 28 mai 2017  
Cannes, France

---

**Les séances de sélection organisées par  
Téléfilm Canada  
pour les longs métrages canadiens  
auront lieu entre le 27 février et le 16 mars 2017**

A chaque année, TÉLÉFILM CANADA invite les membres du comité de sélection du Festival de Cannes, « L'Officiel », ainsi que les deux sections parallèles, la Semaine de la critique et la Quinzaine des réalisateurs, à voir les films canadiens en projection privée, dans une salle de cinéma, à Montréal.

Trois délégués représentant le Festival de Cannes, « L'Officiel », ainsi que les deux sections parallèles, La Semaine de la critique et La Quinzaine des réalisateurs, visionneront à tour de rôle les films soumis pour leurs sections respectives.

**LE FESTIVAL DE CANNES**

Qui inclut la Compétition, Hors compétition et Un Certain Regard

**LA 48<sup>e</sup> QUINZAINE DES RÉALISATEURS**

**LA 55<sup>e</sup> SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE**

**Date limite pour inscrire un film canadien aux séances de sélection  
de Téléfilm:**

**17 février 2017**

**Date limite pour envoyer sa copie de projection au bureau de Montréal:**

**20 février 2017**

**FRAIS D'INSCRIPTION**

**LES LONGS MÉTRAGES CANADIENS SOUMIS AUX SÉANCES DE SÉLECTION À MONTRÉAL  
SONT EXEMPTÉS DES FRAIS D'INSCRIPTION.**

Si vous décidez de soumettre votre long métrage directement au Festival de Cannes à Paris (et non aux séances de sélection à Montréal), vous devrez payer les frais d'inscription requis par le festival.

---

### **\*DOCUMENTAIRES**

Veuillez noter que Cannes présente des longs métrages de fiction. Cependant, dans de rares occasions, un documentaire peut être sélectionné. Lors de leur passage à Montréal, les sélectionneurs visionneront les longs métrages de fiction **en priorité**. Les documentaires qui répondent aux critères de soumission du Festival (durée de plus de 60 minutes, etc.) peuvent être soumis mais ne seront vus à Montréal que si l'horaire le permet. S'ils ne sont pas vus, vous en serez avisés et nous les expédierons à Paris.

### **\*COURTS MÉTRAGES**

Les courts métrages ne font pas partie des séances à Montréal, ce ne sont pas les mêmes sélectionneurs qui évaluent les courts métrages. Ils doivent être **soumis et téléchargés en ligne directement auprès du festival, sur les sites respectifs du Festival de Cannes, de la Quinzaine des Réalisateurs et de la Semaine de la Critique**.

---

## **1. SÉANCES DE SÉLECTION DES FILMS CANADIENS À MONTRÉAL**

Les directeurs du Festival de Cannes, de la Quinzaine des Réalisateurs et de la Semaine de la Critique sont parmi les plus sollicités de tous. Aussi, ils s'entourent de comités de sélection, de personnes mandatées par eux, pour voir les films et collaborer à la sélection et à la programmation.

## **2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**

**1) L'Officiel** présente 60 longs métrages répartis dans ses trois catégories: **Compétition, Hors compétition et Un Certain Regard**.

### **Critères d'admissibilité :**

- Les films doivent avoir été produits dans les 12 mois précédant la tenue du Festival;
- Doivent avoir une durée de plus de 60 minutes;
- Les films ne doivent pas avoir été exploités commercialement ailleurs que dans leur pays d'origine;
- Les films ne doivent pas avoir été présentés dans un festival international;
- Les films ne doivent pas avoir été diffusés sur Internet.

Tous les **premiers films** présentés sont admissibles à la **Caméra d'Or**, prix décerné lors du palmarès officiel du Festival de Cannes.

## **2) La Quinzaine des Réalisateurs**

Créée par la Société des réalisateurs de films (SRF) en 1969, la Quinzaine présente près de 25 longs métrages admissibles à plusieurs prix remis par diverses associations partenaires.

Tous les **premiers films** présentés sont admissibles à la **Caméra d'Or**, prix décerné lors du palmarès officiel du Festival de Cannes.

#### **Critères d'admissibilité :**

- Les films doivent avoir été réalisés dans les 12 mois précédant la tenue du Festival;
- Les films ne doivent pas avoir eu de diffusion sur Internet ou à la télévision, et ni d'exploitation commerciale en France;
- Les films ne doivent pas avoir participé à aucun festival international (à l'exception d'un marché du film), sauf dans leur pays d'origine.

### **3) La Semaine de la Critique**

Organisée par le Syndicat Français de la Critique de Cinéma, la Semaine est réservée aux **premiers ou deuxièmes longs métrages de fiction**. Au total, dix longs métrages sont sélectionnés et sept sont éligible aux prix. La Semaine attribue plusieurs prix et tous les **premiers films** sont admissibles à la **Caméra d'Or**.

#### **Critères d'admissibilité :**

- Les films doivent avoir été réalisés dans les 12 mois précédant la tenue du Festival;
- Les films ne doivent pas avoir participé à un festival sauf dans leur pays d'origine;
- Les films ne doivent pas avoir eu de diffusion sur internet ou à la télévision, ni d'exploitation commerciale en France.

### **3. FILMS SÉLECTIONNÉS ET INVITÉS**

Si votre film est « **présélectionné** » par le(s) délégué(s) de Cannes lors des projections à Montréal, nous vous aviserons, et le délégué partira avec une copie DVD /Blu-ray pour soumettre le film au reste du comité de sélection à Paris.

Si votre film est **invité** par le festival, il devra être sous-titré en anglais.

À la fin avril, chaque section tient une conférence de presse pour annoncer sa programmation. On ne peut annoncer publiquement la sélection de son film qu'après le dévoilement officiel fait par les responsables du Festival.

### **4. INSCRIRE UN FILM AUX SÉANCES DE SÉLECTION ORGANISÉES PAR TÉLÉFILM CANADA**

- ✓ Inscrire le film via eTéléfilm;
- ✓ Livrer une copie de projection, soit 2 copies DVD ou Blu-ray, ou un DCP ou un lien de visionnement numérique. Si vous choisissez de soumettre un DCP, vous devrez tout de même soumettre un (1) DVD /Blu-ray en plus, car si votre film a est « présélectionné » les programmeurs partiront avec une copie.

**\*Le montage image du film doit être final.** Par ailleurs, les membres des comités de sélection ont l'habitude de voir des copies de travail à l'étape de la postproduction (image non-étalonnée, son non mixé, musique temporaire, etc.) et sont ainsi en mesure de

« combler les lacunes techniques».

### **eTelefilm**

- Si vous êtes un utilisateur inscrit à eTéléfilm, [cliquez sur ce lien.](#)
- Si vous n'êtes pas encore utilisateur, **vous devez ouvrir un compte eTéléfilm**. Veuillez cliquer sur le lien suivant pour obtenir les détails de la [procédure d'inscription.](#)

## **5. EXPÉDITION DE VOTRE MATÉRIEL**

### **TÉLÉFILM CANADA**

Promotion internationale - Cannes 2017  
360, rue Saint-Jacques Ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec)  
H2Y 1P5

*Pour les livraisons par messagerie, veuillez noter que notre bureau est fermé de 12h à 13h.*

## **6. VOS INTERLOCUTEURS À TÉLÉFILM CANADA**

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Danielle Bélanger** ([danielle.belanger@telefilm.ca](mailto:danielle.belanger@telefilm.ca)) au 514-283-0838 ou 1-800-567-0890, poste 2204.

Pour plus d'informations sur le processus d'inscription, veuillez communiquer avec **Myriam Blais** ([myriam.blais@telefilm.ca](mailto:myriam.blais@telefilm.ca)) au poste 2066.